

Répartitrices et répartiteurs médicaux d'urgence

Direction du centre de communication santé

- Temps partiel, sur appel

Date du début de l'affichage : 20 avril 2022

Date de fin de l'affichage : 23 mai 2022

Urgences-santé compte sur plus de 115 répartiteurs médicaux d'urgence qui viennent en aide quotidiennement à la population de Montréal et de Laval. Ils sont les premiers à intervenir en cas d'urgence en prenant les appels entrants au centre de communication santé et en affectant une équipe d'urgence sur les lieux de l'urgence.

Le centre de communication santé c'est :

- La 5^e accréditation consécutive du centre d'excellence de l'International Academies of Emergency Dispatch (IAED).
- Le 6^e centre d'excellence au monde et le 1^{er} à l'obtenir dans une autre langue que l'anglais.
- Plus de 40 % des appels d'urgence au Québec.

Libellé de la convention collective

Personne qui répond aux demandes d'assistance médicale provenant de la population et, au besoin, des établissements de santé. Elle effectue l'évaluation et le triage des appels selon des protocoles établis et donne des directives aux appelants. Elle voit également à la régulation et au suivi des ressources paramédicales, ainsi qu'à leur déploiement et détermine en collaboration avec les techniciens ambulanciers (paramédics) la destination des transports ambulanciers. Elle collabore également avec les autres partenaires internes et externes et assure les liens entre les différents intervenants.

Sommaire de l'emploi :

Être répartitrice et répartiteur médical d'urgence, c'est notamment :

- Évaluer et trier les appels à l'aide des protocoles et procédures de classification mises à votre disposition;
- Travailler dans un environnement hautement technologique;
- Accompagner les appelants pour aider à prodiguer les soins d'urgence requis lors de l'attente des ressources d'urgence;
- Travailler en constante collaboration avec les paramédics et/ou les autres partenaires d'urgences pour répondre à la mission en cours;
- Affecter le véhicule approprié au lieu de l'intervention et, par la suite, le diriger vers le centre hospitalier répondant le mieux à l'état de santé du patient;
- Participer au déploiement des véhicules d'urgence de façon à couvrir le mieux possible le territoire et ainsi minimiser le temps de réponse des équipes ambulancières.

Prérequis :

Avez-vous le profil de l'emploi?

- Vous êtes empathique et l'entraide vous anime;
- Vous êtes reconnu pour votre excellent service client;
- Vous êtes responsable et résilient;
- Vous êtes reconnu pour votre capacité à résoudre des problèmes et aimez le travail d'équipe;
- Vous êtes calme et clair, malgré un haut niveau de stress dans un environnement multitâches.

Vous avez minimalement :

- Un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent d'une école reconnue par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;
- Des études postsecondaires en travail social, sécurité publique, en psychologie, en intervention ou tout domaine relié à la santé et au préhospitalier est un atout;
- Un (1) an d'expérience dans le service à la clientèle, les communications d'urgences, en sécurité publique, en répartition de transport ou dans le milieu de la santé;
- Une maîtrise parfaite du français et de l'anglais (oral et écrit);
- Être disponible à temps complet pour travailler sur des quarts de jour, soir, nuit pour les trois premiers mois suivants l'embauche et par la suite selon les dispositions applicables à la convention collective de travail.

Joignez-vous au 6e centre d'excellence au monde!!!

Conditions de travail et rémunérations :

Travailler comme répartitrice et répartiteur médical d'urgence à Urgences-santé, c'est œuvrer dans un milieu professionnel stimulant et bénéficier de nombreux avantages, tels que :

- Des primes de soir, de nuit et de fin de semaine;
- Un pourcentage de 9,91 % du salaire gagné couvrant les jours fériés et les congés de maladie et 8,77 % s'accumulant en banque pour vos vacances;
- Des régimes d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance salaire;
- Une contribution au fonds de pension gouvernemental (RREGOP);
- Un programme d'aide aux employés.

Un salaire variant entre 21,37 \$ et 31,21 \$ de l'heure selon l'expérience reconnue.

Notez que la formation rémunérée est d'une durée de 75 jours. La formation débutera le 11 juillet 2022, elle sera à temps complet et offerte principalement de jour.

La formation sera principalement offerte à distance et les séances parallèles devront être suivies dans un de nos centres opérationnels, soit à Saint-Léonard ou à LaSalle.

Une pleine disponibilité à temps complet (jour, soir, nuit) est exigée pour les trois (3) mois suivant la formation.

Note :

La Corporation d'urgences-santé applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Ces dernières peuvent également nous faire part de leurs besoins particuliers relativement à l'emploi sollicité afin de faciliter leur mise en candidature. Soyez assuré que nous traiterons cette information en toute confidentialité.

Pour un diplôme obtenu hors Québec, nous exigeons l'évaluation comparative des études émises par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. De plus, nous considérons aussi les expériences acquises hors Québec. Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour le processus de présélection.